Nº 11F0019M au catalogue — Nº 383
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-06476-5

Direction des études analytiques : documents de recherche

Profils et déterminants du sentiment d'appartenance des immigrants au Canada et à leur pays d'origine

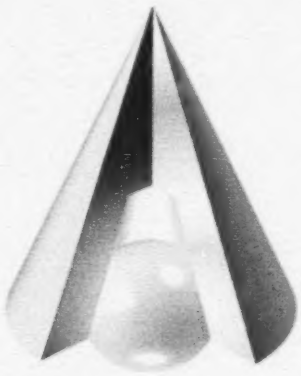

par Feng Hou, Grant Schellenberg et John Berry

Date de diffusion : le 18 octobre 2016

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Profils et déterminants du sentiment d'appartenance des immigrants au Canada et à leur pays d'origine

par

Feng Hou et Grant Schellenberg
Division de l'analyse sociale et de la modélisation
Statistique Canada

et

John Berry
Université Queen's

11F0019M N° 383
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-06476-5

Octobre 2016

Direction des études analytiques
Documents de recherche

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, l'informatique statistique et la simulation. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Les documents de la série sont distribués aux établissements de recherche et aux bibliothèques spécialisées. On peut accéder gratuitement à ces documents à partir d'Internet, à l'adresse www.statcan.gc.ca.

Tout en respectant la politique, les lignes directrices et les principes généraux du *Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor* relatifs à l'emploi du féminin dans les écrits gouvernementaux, dans les textes qui traitent de collectivités, l'emploi du masculin générique est utilisé pour des raisons stylistiques et d'économie d'espace.

Table des matières

Résumé **5**

Sommaire **6**

1 Introduction **8**

2 Acculturation — Résultats et déterminants possibles **9**

2.1 Attributs du pays d'origine 11

2.2 Situation des immigrants à leur arrivée 11

2.3 Expérience vécue après la migration 12

2.4 Caractéristiques démographiques 13

3 Données, mesures et méthodes **13**

3.1 Données 13

3.2 Mesures 14

3.3 Méthodes 17

4 Résultats **17**

4.1 Répartition des profils d'acculturation 17

4.2 Corrélats des profils d'acculturation 19

4.3 Examen plus approfondi des immigrants qui présentent le profil d'appartenance intégrée 26

5 Conclusion et discussion **31**

Bibliographie **33**

Résumé

La présente étude a pour objet d'évaluer les profils d'acculturation des immigrants, que l'on mesure d'après le sentiment d'appartenance de ces derniers au Canada et à leur pays d'origine. Elle débute par l'examen de la répartition relative des immigrants selon qu'ils ont un fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine, un fort sentiment d'appartenance au Canada seulement, un fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine seulement ou un faible sentiment d'appartenance au Canada ainsi qu'à leur pays d'origine. L'examen porte ensuite sur quatre ensembles de déterminants de ces profils d'acculturation, plus précisément les caractéristiques socioéconomiques et culturelles du pays d'origine, la situation des immigrants à leur arrivée, l'expérience vécue après la migration et les caractéristiques démographiques. À partir d'un vaste échantillon représentatif à l'échelle nationale, comptant 7 003 immigrants établis au Canada et originaires de plus d'une centaine de pays, l'étude montre que la très grande majorité des immigrants ont un fort sentiment d'appartenance au Canada, ce qui peut ou non aller de pair avec un fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine. Les attributs du pays d'origine ont une incidence aussi grande sur le sentiment d'appartenance des immigrants au Canada et à leur pays d'origine que la situation des immigrants à leur arrivée et l'expérience vécue après la migration.

Mots clés : immigration, stratégie d'acculturation, sentiment d'appartenance

Sommaire

Alors que la réussite des immigrants sur le marché du travail contribue à la prospérité de leur pays d'accueil et à leur propre bien-être matériel, leur intégration socioculturelle et psychologique est un élément essentiel de la cohésion sociale de la société d'accueil et du bien-être individuel de l'immigrant. La présente étude a pour objet d'évaluer les profils d'acculturation des immigrants, que l'on mesure d'après le sentiment d'appartenance de ces derniers au Canada et à leur pays d'origine. Elle débute par l'examen de la répartition relative des immigrants selon qu'ils ont un fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine, un fort sentiment d'appartenance au Canada seulement, un fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine seulement ou un faible sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine. L'examen porte ensuite sur quatre ensembles de déterminants de ces profils d'acculturation, qui comprennent l'environnement socioéconomique et culturel du pays d'origine, la situation des immigrants à leur arrivée, l'expérience vécue après la migration et les caractéristiques démographiques.

L'étude repose sur l'Enquête sociale générale de 2013 de Statistique Canada et se concentre sur 7 003 immigrants qui se sont établis au Canada entre 1980 et 2012. Ces immigrants provenaient de 182 pays et présentaient des antécédents culturels et ethnoraciaux variés. Les deux mesures utilisées pour définir les profils d'acculturation sont calculées à partir de deux questions d'enquête relatives au sentiment d'appartenance. La première question est : « Que diriez-vous de votre sentiment d'appartenance au Canada? » La seconde est formulée ainsi : « Que diriez-vous de votre sentiment d'appartenance à votre pays d'origine? » La combinaison de ces deux mesures aboutit à quatre profils possibles :

1) appartenance intégrée — fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et au pays d'origine;
2) appartenance au nouveau pays — fort sentiment d'appartenance au Canada seulement;
3) appartenance au pays d'origine — fort sentiment d'appartenance au pays d'origine seulement;
4) appartenance faible — faible sentiment d'appartenance à la fois au Canada et au pays d'origine.

On a choisi quatre ensembles de variables explicatives à titre de déterminants possibles des différentes combinaisons relatives au sentiment d'appartenance au Canada et au pays d'origine :

1) l'environnement socioéconomique et culturel du pays d'origine, ce qui comprend les libertés civiles, le degré moyen de satisfaction à l'égard de la vie et l'individualisme et le collectivisme;
2) la situation des immigrants à leur arrivée, notamment la catégorie d'immigration, l'âge au moment de l'immigration et la connaissance des langues officielles à l'arrivée au pays;
3) l'expérience vécue après la migration, entre autres l'exposition, les résultats sur le marché du travail, la discrimination perçue et le capital social;
4) les caractéristiques démographiques.

Les résultats révèlent que 93 % des immigrants avaient un fort ou un très fort sentiment d'appartenance au Canada. On constate aussi qu'un fort sentiment d'appartenance au nouveau pays n'est pas nécessairement incompatible avec le sentiment d'appartenance au pays d'origine. Environ 69 % des immigrants avaient un fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine (profil d'appartenance intégrée). La proportion d'immigrants qui avaient un fort sentiment d'appartenance au Canada mais un faible sentiment d'appartenance à leur pays d'origine (profil d'appartenance au nouveau pays) se situait pour sa part à 24 %. À titre comparatif,

très peu d'immigrants (3 %) avaient un fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine mais un faible sentiment d'appartenance au Canada (profil d'appartenance au pays d'origine), et très peu aussi (4 %) avaient un faible sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine (profil d'appartenance faible).

Comparativement aux immigrants qui présentent un profil d'appartenance intégrée, ceux ayant le profil d'appartenance au nouveau pays se caractérisaient par des niveaux plus faibles de libertés civiles et de satisfaction à l'égard de la vie dans leur pays d'origine ainsi que par une plus grande exposition à la société canadienne. Un âge plus jeune au moment de l'immigration, un plus grand nombre d'années de résidence au Canada et le fait de parler français ou anglais à la maison sont autant de prédicteurs significatifs du profil d'appartenance au nouveau pays.

Le profil d'appartenance au pays d'origine était caractérisé par un degré élevé de satisfaction à l'égard de la vie dans ce pays, un âge plus avancé lors de l'immigration, une plus courte période passée au Canada et une situation de discrimination perçue. Le profil d'appartenance faible était relativement plus courant chez les conjoints et les personnes à charge des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique ou chez les immigrants qui étaient venus au Canada rejoindre leur famille, de même que chez ceux qui n'avaient pas d'emploi, qui n'avaient jamais été mariés ou qui avaient un revenu très faible.

Dans l'ensemble, l'étude montre que la très grande majorité des immigrants ont un fort sentiment d'appartenance au Canada, associé ou non à un fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine. Les attributs du pays d'origine ont une incidence aussi grande sur le sentiment d'appartenance des immigrants au Canada et à leur pays d'origine que la situation des immigrants à leur arrivée et l'expérience vécue après la migration.

1 Introduction

La hausse constante du flux d'immigration internationale dans les pays occidentaux développés ainsi que sa diversité soulèvent l'inquiétude du public et des préoccupations en matière de politique quant à la mesure dans laquelle les immigrants vont s'intégrer à la vie économique et sociale de la société qui les accueille. Alors que la réussite des immigrants sur le marché du travail contribue à la prospérité de leur pays d'accueil et à leur propre bien-être matériel, leur intégration socioculturelle et psychologique est un élément essentiel de la cohésion sociale de la société d'accueil et du bien-être individuel de l'immigrant.

De nombreux travaux de recherche dans les domaines de la psychologie et de la sociologie ont mis en évidence deux dimensions fondamentales qui sous-tendent l'intégration socioculturelle et psychologique des immigrants : la conservation de la culture (l'importance de conserver le patrimoine culturel de son groupe d'origine) et la participation à la société d'accueil (Berry, 1980, 1997; Phinney, 1990; Ward, 2013). Ces deux dimensions sont indépendantes l'une de l'autre mais ne sont pas nécessairement incompatibles entre elles. Leur croisement peut donner quatre résultats ou profils sur le plan de l'acculturation : l'intégration, l'assimilation, la séparation et la marginalisation (Berry, 1997). Le premier de ces profils, l'intégration, comporte à la fois une participation active à la société d'accueil et un fort attachement au patrimoine culturel de son groupe d'origine. Le profil d'assimilation est celui où l'on observe une participation active à la société d'accueil, mais un attachement peu marqué au patrimoine culturel de son groupe d'origine. Dans le profil de séparation, l'immigrant a un fort attachement à son patrimoine culturel d'origine, mais participe peu à sa société d'accueil. Enfin, le profil de marginalisation est celui où l'immigrant ne participe pas activement à la société d'accueil et n'a pas de fort attachement à son patrimoine culturel.

Comme le montrent des études internationales, le profil de l'intégration est généralement plus courant que les trois autres chez les immigrants qui s'établissent dans des pays occidentaux. La préférence pour l'intégration constitue une constatation empirique importante, car, comparativement aux trois autres modes de vie au sein de la nouvelle société, l'intégration est associée à un degré de bien-être plus élevé, notamment au chapitre de l'estime de soi, de la satisfaction à l'égard de la vie et de la capacité sociale à vivre dans les deux sociétés (Berry 1997; Nguyen et Benet-Martinez, 2013).

Cependant, la répartition relative des quatre résultats possibles varie grandement selon la société d'accueil, le groupe d'immigrants, le mode de mesure de la conservation de la culture et de la participation à la société d'accueil et la manière dont chaque paramètre de mesure est utilisé pour déterminer les quatre profils (Arends-Toth et Van de Vijver, 2007; Rudmin, 2003; Schwartz et coll., 2010; Ward, 2013). On convient généralement qu'il est crucial de procéder à un examen approfondi d'aspects précis de la conservation de la culture et de l'adaptation culturelle pour pouvoir comprendre les déterminants et les conséquences du processus multidimensionnel d'intégration des immigrants (Berry et Sabatier, 2011; Ward, 2013).

La présente étude se concentre sur le sentiment d'appartenance au Canada et au pays d'origine, en vue d'examiner la répartition des quatre profils d'acculturation possibles des immigrants qui s'établissent au Canada. Dans l'étude, la dimension relative à la conservation de la culture du groupe d'origine est définie comme un « sentiment d'appartenance au pays d'origine », et la dimension relative au contact et à la participation est définie comme un « sentiment d'appartenance au Canada ». Le sentiment d'appartenance est un élément fondamental de l'identité personnelle, et il faut investir beaucoup d'efforts psychologiques pour l'acquérir et le modifier (Berry et Sabatier, 2011). Ce qui importe plus encore est que le sentiment d'appartenance au pays d'accueil comme au pays d'origine a un lien direct avec une préoccupation commune à l'égard du multiculturalisme, à savoir s'il est possible d'en venir à un

fort sentiment d'appartenance à la société d'accueil ou à un fort engagement envers cette dernière lorsqu'on facilite et qu'on encourage activement la conservation de la culture d'origine.

À partir d'un vaste échantillon représentatif à l'échelle nationale, comptant 7 003 immigrants établis au Canada et originaires de plus d'une centaine de pays, l'étude traite de la répartition relative des immigrants selon qu'ils présentent l'un des sentiments suivants :

- un fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine;
- un fort sentiment d'appartenance au Canada seulement;
- un fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine seulement;
- un faible sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine.

L'étude examine aussi les facteurs associés à ces profils d'acculturation. À partir de travaux de psychologie et de sociologie ayant trait à l'adaptation des immigrants, quatre ensembles de déterminants sont étudiés : l'environnement socioéconomique et culturel du pays d'origine; la situation des immigrants à leur arrivée (comme la catégorie d'immigration, l'âge au moment de l'immigration et la connaissance des langues officielles); l'expérience vécue après la migration (entre autres, la réceptivité du pays d'accueil, l'exposition au pays d'accueil, les résultats économiques et le capital social); les caractéristiques démographiques. Des travaux antérieurs ont examiné les associations empiriques entre certains de ces facteurs et les profils d'acculturation pour des groupes de population donnés. Toutefois, on estime que la présente étude, qui se penche de façon systématique et simultanée sur ces facteurs au sein d'une population très diversifiée d'immigrants, est la plus exhaustive à ce jour.

La prochaine section passe rapidement en revue des études antérieures sur les profils et les déterminants des typologies d'acculturation de groupes d'immigrants et de groupes minoritaires. Elle est suivie d'un examen des données et des approches analytiques utilisées dans l'étude. La section relative aux résultats présente des statistiques descriptives et des estimations tirées de modèles multivariés. La dernière section résume et commente les résultats.

2 Acculturation — Résultats et déterminants possibles

La conception selon laquelle l'acculturation concerne le point de liaison entre la conservation de la culture de son groupe d'origine (conservation de la culture) et la participation à la société en général (adaptation culturelle) est reconnue et a été mise en application dans le cadre des travaux de recherche sur l'intégration sociopsychologique des immigrants et des groupes minoritaires (voir le tour d'horizon présenté par Arends-Toth et Van de Vijver, 2007; Benet-Martinez, 2011; Phinney et Ong, 2007; Schwartz et coll., 2010; Schimmele et Wu, 2015; Ward, 2013). Toutefois, puisque l'acculturation est en soi un processus complexe englobant de multiples domaines, dont les attitudes, les comportements et l'identité, un large éventail de mesures a été utilisé dans des études antérieures pour rendre compte de ces domaines, seuls ou selon certaines combinaisons (Berry et Sabatier, 2011; Ward, 2013).

Le recours à des méthodes différentes pour mesurer et opérationnaliser la conservation de la culture et la participation culturelle donne lieu à des variations marquées entre les études empiriques en ce qui concerne les estimations de la prévalence relative des quatre profils d'acculturation possibles (intégration, assimilation, séparation et marginalisation). Cependant, ces variations pourraient aussi découler de différences au sein de groupes d'immigrants ou de groupes minoritaires ainsi que des contextes sociétaux (Arends-Toth et Van de Vijver, 2007; Berry et Sabatier, 2011). Par exemple, on constate des profils divergents, et ce, même dans des études portant sur un groupe minoritaire précis au Canada. Ravanera et Rajulton (2009) se fondent sur le sentiment d'appartenance à la société en général et sur le sentiment d'appartenance à son propre groupe ethnique ou culturel pour déterminer les profils

d'acculturation. Ils constatent que, chez les personnes de 15 à 24 ans ayant des antécédents ethniques chinois, la séparation (38 %) et l'intégration (34 %) sont les deux profils les plus courants, tandis que le profil d'assimilation représente 12 % des répondants à l'enquête. Noels, Pon et Clément (1996) mesurent la conservation de la culture et l'adaptation culturelle d'après la déclaration volontaire de comportements ethniques ou canadiens dans 22 situations de la vie courante (p. ex., écouter de la musique, lire à titre récréatif et participer à des activités culturelles). Ils constatent que chez les étudiants universitaires qui ont des antécédents ethniques chinois, l'assimilation (37 %) et la séparation (35 %) constituent les deux profils dominants, tandis que le profil d'intégration ne s'observe que chez 12 % d'entre eux. À partir d'un vaste ensemble d'indicateurs portant sur l'affirmation ethnique ou canadienne, le sentiment d'appartenance, les liens de parenté, le rôle central de l'appartenance à un groupe, les valeurs culturelles, les comportements et les coutumes ainsi que l'évaluation ethnique, Chia et Costigan (2006) observent que chez les étudiants universitaires d'origine ethnique chinoise, l'intégration (36 %) et la marginalisation (32 %) représentent les deux profils dominants, la proportion de répondants à l'enquête qui correspondent au profil d'assimilation étant d'environ 10 %[1]. Certains travaux de recherche donnent à penser que le profil d'intégration est probablement plus fréquent lorsque la conservation de la culture est mesurée d'après les attitudes plutôt que d'après les comportements autodéclarés (Ward, 2013; Ward et Kus, 2012). D'autres travaux montrent que la prédominance du profil d'intégration diminue lorsque la mesure de la seconde dimension (participation à la société en général) porte sur l'adoption de la culture de la société et sur l'identification à cette dernière, et non plus sur le contact avec cette culture et la participation à celle-ci (Berry et Sabatier, 2011; Snauwaert et coll., 2003).

Étant donné que les mesures de la conservation de la culture et de la participation à la société influent fortement sur la répartition des profils d'acculturation, les chercheurs du domaine laissent entendre qu'il est crucial que les études portant sur l'acculturation énoncent clairement ce qui est évalué et les conséquences des mesures (voir Berry et Sabatier, 2011; Ward, 2013). Dans la présente étude, on utilise deux questions distinctes et directes sur le sentiment d'appartenance au Canada et au pays d'origine afin d'évaluer les profils d'acculturation des immigrants. Le sentiment d'appartenance est considéré comme étant l'élément clé de l'identité collective (Ashmore, Deaux et McLaughlin-Volpe, 2004; Phinney et Ong, 2007). Le sentiment d'appartenance est aussi envisagé à titre de sentiment général d'inclusion et de désir d'être près de ce qui fait l'objet d'un attachement positif (Hidalgo et Hernandez, 2001; Pearce, 2008). Dans le cas des immigrants en particulier, le sentiment d'appartenance à la société d'accueil reflète la mesure dans laquelle ils se sentent acceptés, en sécurité et « chez eux » dans leur pays d'adoption (Schimmele et Wu, 2015; Wu, Hou et Schimmele, 2011). Contrairement aux attitudes et aux comportements culturels, qui sont souvent propres à un groupe donné, le sentiment d'appartenance transcende l'ethnicité et la culture (Ward 2013), et il constitue une meilleure mesure pour des études portant sur des groupes d'immigrants divers.

Alors que des efforts poussés ont été déployés afin de mesurer les profils d'acculturation des immigrants, on ne s'est guère arrêté aux déterminants de ces profils d'acculturation. Quelles sont les caractéristiques associées aux immigrants classés dans chacun des profils d'acculturation? Dans la foulée des travaux psychologiques, sociologiques et économiques publiés sur l'acculturation socioéconomique et l'adaptation des immigrants, la présente étude aborde quatre ensembles de facteurs : les attributs du pays d'origine, les caractéristiques des immigrants à leur arrivée, l'expérience vécue après la migration et les caractéristiques démographiques. Le contexte social de la société d'accueil exerce également une influence, mais il n'est pas possible

1. Contrairement aux deux autres études canadiennes, où les profils d'acculturation sont établis en fonction de l'interaction de deux échelles, Chia et Costigan (2006) procèdent à une analyse par grappes pour classifier les répondants dans cinq grappes distinctes : intégré; intégré sans pratiques chinoises; séparé; assimilé; marginalisé avec pratiques chinoises.

de l'examiner dans le présent document, puisque l'étude porte seulement sur la situation au Canada, ce qui veut dire qu'il n'est pas possible de faire de comparaisons entre sociétés d'accueil.

2.1 Attributs du pays d'origine

Des études empiriques ont souvent démontré que les attitudes, les comportements et les résultats socioéconomiques des immigrants dans leur pays d'accueil sont fortement associés à certaines caractéristiques du pays d'origine. Par exemple, la fécondité des femmes immigrantes, leur activité sur le marché du travail et la répartition des tâches ménagères dans le pays d'accueil sont liées aux valeurs culturelles touchant les rôles respectifs des hommes et des femmes dans le pays d'origine (Blau, Kahn et Papps, 2011; Frank et Hou, 2015). En outre, il existe une corrélation entre, d'une part, la confiance et la générosité des immigrants, et d'autre part, les normes sociales pertinentes dans le pays d'origine (Helliwell, Wang et Xu, 2015). Peu d'études ont examiné les caractéristiques du pays d'origine qui influent sur les profils d'acculturation des immigrants. Il est envisageable que les conditions socioéconomiques et les caractéristiques culturelles du pays d'origine aient une incidence sur le degré d'attachement des immigrants à ce dernier. Les immigrants originaires de pays où l'environnement socioéconomique est moins favorable peuvent davantage tirer profit d'une amélioration de leur qualité de vie grâce à l'immigration et peuvent donc être plus enclins à participer à la société de leur pays d'accueil (par voie d'intégration ou d'assimilation). Les immigrants venant de pays où les conditions socioéconomiques sont similaires à celles du pays d'accueil s'attacheront peut-être moins à leur nouveau pays, ce qui se manifestera par un niveau élevé de migration de retour et par un faible taux d'acquisition de la citoyenneté dans le nouveau pays (Aydemir et Robinson, 2008; Picot et Hou, 2011).

Dans le domaine de la psychologie, on mène aussi des recherches sur la distance culturelle entre le pays d'origine et le pays d'accueil (Berry, 1997; Schwartz et coll., 2010). Des différences culturelles plus importantes devraient se traduire par une plus grande difficulté à assimiler la nouvelle culture, par davantage de conflits culturels et par un manque d'adaptation (Beiser, Puente et Hou, 2015; Berry, 1997; Rudmin, 2003). On s'est notamment fondé sur l'individualisme et le collectivisme pour représenter les différences systématiques de valeurs culturelles entre pays et entre groupes de population. Certains avancent que l'individualisme caractérise les pays occidentaux, tandis que le collectivisme est plus courant dans les pays non occidentaux (Triandis, 2001). De ce fait, les personnes originaires de pays non occidentaux qui immigrent vers des pays occidentaux peuvent être confrontées à des obstacles culturels qui entravent leur intégration ou leur assimilation au sein de la société d'accueil (Schwartz, Montgomery et Briones, 2006; Schwartz et coll., 2010).

2.2 Situation des immigrants à leur arrivée

La manière dont les immigrants sont choisis et sont admis dans le pays d'accueil est liée à des différences entre groupes d'immigrants en ce qui concerne les raisons de leur migration, leur situation antérieure à la migration ainsi que leur capital humain et les ressources socioéconomiques des familles (Hou et Bonikowska, 2016). Ces différences existant au moment de l'immigration deviennent le point de départ de la nouvelle vie des immigrants dans leur société d'accueil, et elles peuvent avoir des répercussions à long terme sur leurs résultats socioéconomiques (Alba et Nee, 2003; Portes et Zhou, 1993; Vertovec, 2007). On a souvent signalé une distinction entre migration volontaire et migration non volontaire. Les réfugiés sont des personnes qui ont été forcées de quitter leur pays d'origine, et beaucoup ont été victimes de persécutions et de violence ou ont subi des épreuves qui ont eu des effets néfastes et durables sur leur santé et sur leur situation économique (Beiser, 1999). La sécurité et le meilleur niveau de vie dont profitent les réfugiés à la suite de l'établissement dans leur nouveau pays peuvent susciter chez eux un sentiment de gratitude envers leur société d'accueil. Pour leur part, les personnes faisant partie de la catégorie de l'immigration économique quittent volontairement leur

pays d'origine dans le but de rehausser leur qualité de vie, et ils sont probablement plus motivés à s'intégrer à leur pays d'accueil. Parmi les personnes qui immigrent volontairement, il peut aussi exister des différences sur le plan de la motivation et des ressources socioéconomiques entre celles qui amorcent activement le processus d'immigration et leurs conjoints, leurs personnes à charge et les autres membres de leur famille — on parlera d'immigrants « dépendants » pour désigner ce deuxième groupe qui tend à éprouver plus de difficultés à s'intégrer au marché du travail et à la société (Banerjee et Phan, 2015; Cobb-Clark et Crossley, 2004).

D'autres caractéristiques au moment de l'arrivée sont également importantes. Notamment, l'âge au moment de l'immigration fait partie des prédicteurs les plus importants de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, du niveau de scolarité atteint et des résultats économiques (Rumbaut, 2004). Il existe probablement une association entre l'immigration à un plus jeune âge et le fait d'être moins influencé par la culture du pays d'origine et d'être plus souple et plus susceptible de s'adapter (Berry, 1997). Dès lors, les immigrants qui sont encore enfants au moment de l'immigration peuvent plus facilement s'identifier à leur pays d'accueil que ceux d'âge adulte (Schwartz et coll., 2010). De même, la connaissance de la langue de la société d'accueil a une incidence sur la facilité avec laquelle les immigrants peuvent participer aux activités culturelles et socioéconomiques dans leur pays d'accueil (Schwartz et coll., 2010).

2.3 Expérience vécue après la migration

Bien que de nombreux aspects de l'expérience vécue après la migration puissent avoir une incidence sur les profils d'acculturation des immigrants, les aspects les plus importants à cet égard comprennent la réceptivité de la société d'accueil, l'exposition à la société d'accueil, les résultats économiques et le capital social. On entend par réceptivité de la société d'accueil la manière dont les immigrants sont accueillis et traités dans la société où ils s'établissent. L'un des indicateurs couramment utilisés est la discrimination vécue ou perçue par les immigrants. Beaucoup d'études ont révélé les effets négatifs de la discrimination perçue sur le bien-être subjectif et la santé mentale des immigrants (Noh et coll., 1999; Rudmin, 2003; Ward, 2013). Être victime de discrimination et de racisme nuit à l'acquisition d'un sentiment d'appartenance au pays d'accueil (Reitz et Banerjee, 2007). Cela peut aussi entraîner un phénomène d'« ethnicité réactive », en ce sens que, à partir du moment où un immigrant se sent rejeté ou ne se sent pas bien accueilli par la société en général, il devient plus attaché à son groupe ethnique et à sa culture d'origine (Schwartz et coll. 2010). Berry et coll. (2006) ont remarqué que, lorsque des personnes vivent de la discrimination, ils en viennent à se tourner davantage vers leur propre groupe ou deviennent plus ambivalents (sentiments plus diffus) quant à leur attachement à l'endroit de la société en général ou à leur propre groupe.

Une plus grande exposition à la société d'accueil est généralement associée à une plus grande identification à cette dernière ainsi qu'à un plus fort attachement envers elle. Des études montrent que les profils d'intégration et d'assimilation sont fréquents chez les immigrants qui résident depuis plus longtemps dans leur pays d'accueil (Berry, 1997; Berry et coll., 2006; Schwartz et coll., 2010). L'importance de l'exposition à la société d'accueil se reflète aussi dans le milieu familial et communautaire local. L'utilisation quotidienne de la langue du pays d'origine à la maison est associée à la conservation de la culture d'origine (Margit et coll., 2015). La présence d'une importante enclave d'immigrants peut avoir comme effet de réduire la participation des immigrants à la société en général, mais offrir en contrepartie des sources de soutien et prévenir la marginalisation des immigrants (Berry et coll., 2006; Murdie et Ghosh, 2010; Wu, Schimmele et Hou, 2012).

La réussite économique est l'un des piliers favorisant la pleine participation des immigrants à la société d'accueil et peut avoir un effet sur le profil d'acculturation. Le sentiment d'appartenance nationale des immigrants repose sur leur capacité de faire un apport économique à leur pays d'accueil et d'avoir une bonne qualité de vie (Caron, 2014). Le chômage, la pauvreté ou la

détérioration de la situation socioéconomique par rapport à celle qui existait avant la migration vont au contraire nuire à l'adaptation psychologique des immigrants (Aycan et Berry, 1996; Beiser et Hou, 2001; Berry, 1997). De plus, selon la théorie de l'assimilation segmentée, lorsque les possibilités de mobilité économique sont limitées, certains groupes d'immigrants auront tendance à rejeter la culture dominante (Portes et Zhou, 1993).

Les caractéristiques des réseaux sociaux des immigrants peuvent aussi avoir une incidence sur le sentiment d'appartenance de ces derniers (Schellenberg, 2004). Les réseaux sociaux dits affectifs, qui visent à établir des liens étroits avec d'autres membres du même groupe d'immigrants ou groupe ethnique, peuvent amener les immigrants à s'identifier davantage à leur pays d'origine. À l'opposé, les réseaux sociaux relationnels, en permettant de nouer des liens par-delà les clivages d'une communauté étroitement soudée, peuvent favoriser un sentiment d'appartenance à la société en général (Pearce 2008).

2.4 Caractéristiques démographiques

On a déterminé que la race et le niveau de scolarité font partie des facteurs pouvant influer sur les profils d'acculturation des immigrants (Berry, 1997; Berry et coll., 2006). L'appartenance à une minorité raciale est un élément fondamental qui distingue les immigrants actuels des vagues antérieures d'immigrants européens en Amérique du Nord (Alba et Nee, 2003; Portes et Zhou, 1993). Les membres des minorités raciales sont plus susceptibles de faire l'objet de discrimination et d'être traités injustement, ce qui peut les amener à se distancier de la société ou même à la rejeter (Berry 1997; Priest et coll., 2013; Schwartz et coll., 2010; Wu, Schimmele et Hou, 2012). Une étude empirique canadienne montre toutefois que les immigrants appartenant à une minorité visible font état d'un plus fort sentiment d'appartenance au Canada que les immigrants de race blanche (Reitz et Banerjee, 2007). Un niveau de scolarité plus élevé contribue à de meilleurs résultats sur le marché du travail et peut aussi faciliter la participation sociale des immigrants (Berry, 1997). Par contre, un niveau de scolarité plus élevé peut présenter une association positive avec l'individualisme et la transnationalité, et ces tendances sont susceptibles d'affaiblir le sentiment d'appartenance au pays d'accueil (Margit et coll., 2015; Ryle et Robinson, 2006).

Il n'y a que quelques études dans lesquelles on a procédé à l'examen empirique des effets des déterminants éventuels mentionnés précédemment. L'une des limites de ces études est qu'elles ont tendance à porter sur un ensemble restreint de facteurs, de sorte qu'elles peuvent omettre des covariables importantes. Dans la présente étude, on examine l'association des quatre ensembles de facteurs explicatifs avec les profils d'acculturation au moyen d'un modèle multivarié, afin de bien comprendre les interrelations possibles entre ces facteurs.

3 Données, mesures et méthodes

3.1 Données

La présente étude repose sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2013 de Statistique Canada. Il s'agit d'une enquête-ménage annuelle qui est représentative de la population nationale et qui vise la population canadienne âgée de 15 ans et plus. Chaque ESG comprend des questions sociodémographiques types qui sont reprises au fil des ans ainsi qu'un ensemble de questions relatives à des enjeux sociaux ou stratégiques particuliers. L'ESG de 2013 porte essentiellement sur les thèmes de l'engagement social et des réseaux sociaux. Pour cette enquête, on a soit mené des interviews téléphoniques assistées par ordinateur, soit utilisé des questionnaires électroniques. Les interviews se sont déroulées dans la langue officielle choisie par le répondant (français ou anglais). Le taux de réponse global est de 48,1 %, et l'échantillon compte au total 27 695 personnes. Des poids de sondage ont été élaborés à des fins

d'ajustement pour la non-réponse et pour prendre en compte les cas de surreprésentation ou de sous-représentation possibles des régions géographiques ainsi que des groupes d'âge et de sexe. Ces poids sont utilisés aux fins des statistiques descriptives et des analyses multivariées.

Lors de l'ESG de 2013, il y a eu un sur échantillonnage d'immigrants afin de pouvoir analyser de façon plus approfondie la population d'immigrants. En tout, 8 932 immigrants ont répondu à l'enquête. La présente étude porte sur les 7 003 immigrants qui se sont établis au pays entre 1980 et 2012, car les immigrants arrivés au cours de cette période peuvent faire l'objet d'un couplage avec le Fichier des immigrants reçus (FIR), de manière à connaître leurs caractéristiques au moment de l'immigration. Environ 19 % de ces immigrants sont arrivés au Canada entre 1980 et 1989, 28 % entre 1990 et 1999 et 53 % en 2000 ou plus tard. Ils étaient originaires de 182 pays. Pour environ 79 groupes correspondant à des pays d'origine donnés, la taille de l'échantillon était inférieure à 10; pour 38 groupes, elle se situait entre 10 et 19; pour 16 groupes, elle s'établissait entre 20 et 29; pour 34 groupes, elle allait de 30 à 99; pour 15 groupes, elle dépassait la centaine.

3.2 Mesures

Les deux mesures utilisées afin de définir les profils d'acculturation sont fondées sur les réponses à deux questions d'enquête relatives au sentiment d'appartenance. La première question : « Que diriez-vous de votre sentiment d'appartenance au Canada? » Les réponses possibles sont les suivantes : 1) très fort; 2) plus ou moins fort; 3) plus ou moins faible; 4) très faible; 5) aucune opinion. La seconde est formulée ainsi : « Que diriez-vous de votre sentiment d'appartenance à votre pays d'origine? » Le choix de réponse est le même : 1) très fort; 2) plus ou moins fort; 3) plus ou moins faible; 4) très faible; 5) aucune opinion. Afin de délimiter les quatre profils d'acculturation, les réponses 1) et 2) à chaque question correspondent à un sentiment d'appartenance « fort » et les autres, à un sentiment d'appartenance « faible ». La combinaison de ces deux mesures aboutit à quatre profils possibles : 1) appartenance intégrée — fort sentiment d'appartenance au Canada et au pays d'origine; 2) appartenance au nouveau pays — fort sentiment d'appartenance au Canada seulement; 3) appartenance au pays d'origine — fort sentiment d'appartenance au pays d'origine seulement; 4) appartenance faible — faible sentiment d'appartenance au Canada ainsi qu'au pays d'origine.

On a sélectionné quatre ensembles de variables explicatives à titre de déterminants possibles de ces profils d'acculturation : 1) l'environnement socioéconomique et culturel du pays d'origine; 2) la situation des immigrants à leur arrivée; 3) l'expérience vécue après la migration; 4) les caractéristiques démographiques.

L'**environnement socioéconomique et culturel du pays d'origine** est mesuré au moyen de trois variables[2]. La première variable utilisée est l'indice des libertés civiles élaboré par Freedom House[3]. L'échelle des libertés civiles d'origine va de 1 à 6, et plus le score est élevé, moins il y a de libertés civiles. Dans la présente analyse, l'échelle est inversée, de sorte qu'un score élevé signifie un degré élevé de libertés civiles. Les données annuelles sur les libertés civiles à l'échelon des pays sont fusionnées avec celles de chaque immigrant d'après son pays d'origine et l'année où il a immigré.

2. Dans certains modèles qui ne sont pas présentés dans cette étude, on a aussi utilisé le produit intérieur brut par habitant du pays d'origine, corrigé en fonction de la parité de pouvoir d'achat. Au niveau bivarié, cette variable était associée positivement au profil d'appartenance au pays d'origine. Toutefois, la variable n'était pas significative lorsque d'autres variables relatives au pays d'origine étaient incluses, et elle tendait à engendrer de la multicolinéarité. Elle est fortement corrélée avec le degré d'individualisme ($r = 0,70$) et avec les libertés civiles ($r = 0,49$).
3. L'échelle des libertés civiles reflète la liberté d'expression, de réunion, d'association, d'éducation et de religion. Les données sur les libertés civiles ont été téléchargées à partir du site Web https://www.freedomhouse.org/ en février 2013.

La deuxième variable est le degré moyen de satisfaction à l'égard de la vie déclaré par les répondants dans le cadre de l'Enquête mondiale sur les valeurs (EMV)[4]. La mesure repose sur la réponse à la question « Tout compte fait, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre vie en général ces jours-ci? » Les réponses possibles vont de 1 (insatisfait) à 10 (satisfait). Il est possible de calculer la satisfaction moyenne à l'égard de la vie à partir des données de l'EMV pour 100 pays. Dans le cas des pays d'origine où l'on n'a pas recueilli de données dans le cadre de l'EMV, on a attribué les scores moyens des pays adjacents. Les moyennes nationales des pays d'origine vont de 3,87 (Tanzanie) à 8,37 (Colombie). Dix pays, parmi les pays d'origine, ont obtenu un score moyen supérieur à celui du Canada (7,78).

La troisième variable rend compte des valeurs culturelles qui prévalent dans un pays d'origine d'après l'échelle individualisme-collectivisme élaborée par Geert Hofstede[5]. Les sociétés qui obtiennent un score élevé sur cette échelle ont une préférence marquée pour un cadre social présentant une structure souple dans lequel les particuliers sont censés prendre soin uniquement d'eux-mêmes et de leur proche famille; à l'opposé, dans les sociétés qui ont un score peu élevé, on préfère nettement un cadre social très solidaire où les particuliers peuvent compter sur les membres de leur famille ou sur un groupe particulier auquel ils appartiennent pour s'entraider. Il y a 102 pays d'origine qui sont évalués selon cette échelle. On a attribué aux autres pays les scores moyens des pays adjacents. Les scores vont de 6 (Guatemala) à 91 (États-Unis). Parmi les pays d'origine qui sont pris en compte dans l'étude, seuls les États-Unis, l'Australie (90) et le Royaume-Uni (89) devancent le Canada (80) au chapitre de l'individualisme.

Les trois variables relatives au pays d'origine présentent entre elles un degré de corrélation allant de faible à modéré, le coefficient de corrélation r de Pearson allant de 0,20 (entre les libertés civiles et la satisfaction à l'égard de la vie) à 0,60 (entre l'échelle individualisme-collectivisme et les libertés civiles). L'incorporation de ces trois variables aux modèles multivariés n'entraîne pas de multicolinéarité[6].

La **situation des immigrants à leur arrivée** est mesurée d'après trois facteurs. Le premier est la catégorie d'immigration : demandeur principal, conjoints et personnes à charge; catégorie de l'immigration économique; catégorie du regroupement familial; réfugiés; autres. Le deuxième facteur est l'âge au moment de l'immigration, pour lequel il existe cinq catégories : 0 à 11 ans, 12 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 49 ans et 50 ans et plus. Le troisième facteur est la connaissance du français ou de l'anglais au moment de l'établissement (langue officielle lors de l'immigration), le codage étant effectué selon la capacité de parler français ou anglais, l'incapacité de parler français ou anglais et l'absence de données sur les capacités linguistiques[7].

L'**expérience vécue après la migration** est mesurée au moyen de quatre ensembles de facteurs : la réceptivité de la société d'accueil, l'exposition à la société d'accueil, les résultats économiques et le capital social. On mesure la réceptivité de la société d'accueil d'après la discrimination perçue, à partir d'une série de questions visant à savoir si le répondant a été victime de discrimination ou a été traité injustement par d'autres personnes en raison de son appartenance ethnique ou culturelle, de sa race ou de la couleur de sa peau, de sa religion, de sa langue, de son âge, de son sexe, de son apparence physique (autre que la couleur de sa

4. Le fichier de données a été téléchargé à partir du site Web http://www.worldvaluessurvey.org/WVSContents.jsp.
5. Cette échelle a été téléchargée à partir du site Web http://www.geerthofstede.nl/research-vsm en juillet 2015.
6. Par exemple, l'inclusion de l'échelle individualisme-collectivisme et des libertés civiles fait augmenter leur erreur type respective de moins de 20 % seulement. L'incorporation des libertés civiles ne donne pas lieu à un changement qualitatif de la signification de l'échelle individualisme-collectivisme.
7. Les capacités linguistiques au moment de l'immigration sont établies d'après le FIR, qui est couplé avec l'ESG de 2013. Selon les données de l'ESG, environ 20 % des immigrants qui se sont établis entre 1980 et 2012 ne pouvaient faire l'objet d'un couplage avec le FIR, de sorte que l'on n'a pas pu déterminer leurs capacités linguistiques au moment de leur immigration.

peau) ou d'une incapacité. La valeur de la variable est 1 si le répondant a été victime de discrimination à cause de l'un ou l'autre de ces huit aspects et 0 si ce n'est pas le cas[8].

Les facteurs servant à représenter l'exposition à la société d'accueil comprennent le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, le fait de parler une langue autre que le français ou l'anglais à la maison (1 si l'on parle le français ou l'anglais, 0 si ce n'est pas le cas) et l'exposition à une enclave d'immigrants faisant partie du même groupe. L'exposition d'un immigrant à une enclave ethnique est mesurée d'après la part de la population d'immigrants au sein de la collectivité locale venant de la même région[9]. Les collectivités locales correspondent à des secteurs de recensement à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des grandes agglomérations de recensement où les secteurs de recensement sont délimités par Statistique Canada ou à des municipalités dans les autres régions. On utilise aussi une mesure relative de l'exposition à une enclave ethnique, soit la part de la population constituée d'immigrants originaires de la même région à l'intérieur de la collectivité locale, divisée par la part correspondante à l'échelle de la province. Les résultats obtenus au moyen de ces deux mesures sont similaires et ne sont pas présentés ici.

Les variables représentant les résultats économiques comprennent la situation d'activité et le revenu familial. La variable de la situation d'activité est codée en fonction de trois catégories : personnes occupées; chômeurs; population inactive. Le codage relatif au revenu familial repose sur six catégories : 1) inférieur : revenu familial total inférieur à 30 000 $; 2) moyen-inférieur : 30 000 $ à 59 999 $; 3) moyen : 60 000 $ à 99 999 $; 4) moyen-supérieur : 100 000 $ à 149 999 $; 5) supérieur : 150 000 $ ou plus; 6) revenu familial non déclaré.

Concernant le capital social, les variables sont les réseaux sociaux affectifs et les réseaux relationnels. La variable des réseaux sociaux affectifs est fondée sur la question suivante : « Pensez à tous les amis avec qui vous avez été en contact au cours du dernier mois, que ce soit en personne, au téléphone, par texte ou par courriel. Parmi toutes ces personnes : combien d'entre elles ont la même langue maternelle que vous? » La valeur de la variable peut être 0 (aucune), 1 (quelques-unes), 2 (à peu près la moitié), 3 (la plupart) ou 4 (toutes). La variable des réseaux sociaux relationnels est fondée sur une série de questions visant à savoir si, au cours des 12 derniers mois, le répondant a été membre ou participant de l'une ou l'autre des organisations suivantes :un syndicat ou une association professionnelle; un organisme politique; un organisme sportif ou récréatif; un organisme culturel, éducatif ou de loisirs; un groupe scolaire, une association de quartier, une association de citoyens ou un groupe communautaire; un club social; un groupe pour les personnes âgées; un organisme jeunesse. La valeur de la variable des réseaux sociaux relationnels est déterminée en calculant le nombre de types de groupes, d'organismes ou d'associations dont le répondant a été membre ou participant au cours des 12 derniers mois, le score pouvant aller de 0 à 8.

Les caractéristiques démographiques comprennent le sexe (femmes = 1, hommes = 0), l'appartenance à une minorité visible (minorité visible = 1, autre = 0), l'état matrimonial et le niveau de scolarité. Le code relatif à l'état matrimonial est fondé sur cinq catégories : légalement marié; union libre; veuf; séparé ou divorcé; jamais marié. Le niveau de scolarité comporte quatre catégories : sans diplôme d'études secondaires; diplôme d'études secondaires; études postsecondaires partielles; diplôme universitaire.

---

8. Cette variable a aussi été déterminée en fonction uniquement de l'appartenance ethnique ou de la culture, de la race ou de la couleur de la peau, de la religion et de la langue, soit les quatre aspects qui sont davantage associés aux immigrants. Son association avec les profils d'acculturation avait la même direction et le même degré de signification.
9. Afin de déterminer la proportion d'immigrants originaires de la même région, on a établi un classement fondé sur 14 régions d'origine : États-Unis; Amérique centrale; Caraïbes; Amérique du Sud; Europe du Nord; Europe de l'Ouest; Europe du Sud; Europe de l'Est; Afrique; Asie du Sud; Asie du Sud-Est; Asie de l'Est; Asie de l'Ouest et Moyen-Orient; Océanie et autre.

3.3 Méthodes

Le modèle de régression logistique multinomial suivant est utilisé pour examiner les facteurs associés aux différents profils d'acculturation :

$$\Pr(y_i = j) = \frac{\exp(X_i \alpha_j)}{1 + \sum_{k \neq j} \exp(X_i \alpha_k)} \qquad j = 1,2,3,4$$

où la probabilité de présenter l'un des quatre profils possibles dépend des quatre ensembles de variables explicatives (X_i) commentés à la section précédente. Le vecteur de coefficients α correspond aux profils 1, 2 et 3. Le profil d'appartenance intégrée constitue le groupe de référence.

Étant donné que les attributs du pays d'origine sont mesurés au niveau des groupes de pays d'origine, des erreurs types regroupées font l'objet d'estimations afin de corriger les termes d'erreurs corrélés à l'intérieur d'un groupe donné (Blau, Kahn et Papps, 2011). Un tel modèle est équivalent à un modèle à ordonnée à l'origine fixe avec des covariables de niveau 1 et des prédicteurs de niveau 2 à l'intérieur du cadre des modèles linéaires hiérarchiques. Cette approche consiste essentiellement à estimer d'abord les résultats moyens pour chaque groupe, corrigés pour tenir compte des différences dans les caractéristiques au niveau de la personne entre les groupes, puis à effectuer la régression des résultats moyens sur les prédicteurs à l'échelle du pays.

4 Résultats

4.1 Répartition des profils d'acculturation

Avant de commenter la répartition des profils d'acculturation, quelques observations s'imposent à propos des deux mesures utilisées pour délimiter ces profils. D'abord, il existe une corrélation positive, quoique faible ($r = 0{,}13$, $p < 0{,}0001$), entre le sentiment d'appartenance au Canada et le sentiment d'appartenance au pays d'origine. Cette corrélation suggère qu'il s'agit de deux dimensions qui sont essentiellement indépendantes et qui ne s'opposent pas l'une à l'autre. Autrement dit, il n'y a pas d'incompatibilité entre un fort sentiment d'appartenance au Canada et un fort sentiment d'appartenance au pays d'origine. Il s'agit d'une conclusion bien établie dans les ouvrages publiés consacrés à l'acculturation, particulièrement dans le cas des pays ayant une tradition d'immigration, comme les États-Unis et le Canada (p. ex., Benet-Martinez, 2011; Berry, 1997; Berry et coll., 2006; Costigan, Su et Hua, 2009; Snauwaert et coll., 2003). Ensuite, les immigrants étaient plus susceptibles de déclarer un « très fort sentiment d'appartenance au Canada » et moins susceptibles de faire état d'un faible sentiment d'appartenance au Canada que la population née au Canada (graphique 1). Cette différence est attribuable à un écart encore plus marqué entre les immigrants et les Canadiens nés dans la province de Québec. Dans le reste du pays, les immigrants étaient légèrement moins susceptibles de déclarer « un très fort » sentiment d'appartenance au Canada que la population née au Canada[10]. Enfin, un nombre plus élevé d'immigrants ont déclaré avoir un fort sentiment d'appartenance au Canada (93 %) qu'un fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine (72 %). Notamment, 63 % des immigrants ont

10. L'ESG de 2013 contenait aussi une question sur le sentiment d'appartenance des répondants à leur province de résidence. Les Canadiens nés au Québec étaient proportionnellement plus nombreux (53 %) à faire état d'un « très fort » sentiment d'appartenance à leur province que les immigrants (46 %). Dans le reste du Canada, la proportion de personnes nées au Canada et d'immigrants déclarant un « très fort » sentiment d'appartenance à leur province de résidence était la même (42 %).

déclaré avoir un « très fort » sentiment d'appartenance au Canada, tandis que 38 % des immigrants ont fait part d'un « très fort » sentiment d'appartenance à leur pays d'origine.

Si on se fonde sur le point de liaison des deux mesures du sentiment d'appartenance, 69 % des immigrants avaient un fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine (profil d'intégration ou d'appartenance intégrée); 24 % avaient un fort sentiment d'appartenance au Canada et un faible sentiment d'appartenance à leur pays d'origine (profil d'assimilation ou d'appartenance au nouveau pays); 3 % avaient un fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine et un faible sentiment d'appartenance au Canada (profil de séparation ou d'appartenance au pays d'origine); 4 % avaient un faible sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine (profil de marginalisation, ou d'appartenance faible).

Graphique 1
Sentiment d'appartenance au Canada, selon le statut d'immigrant

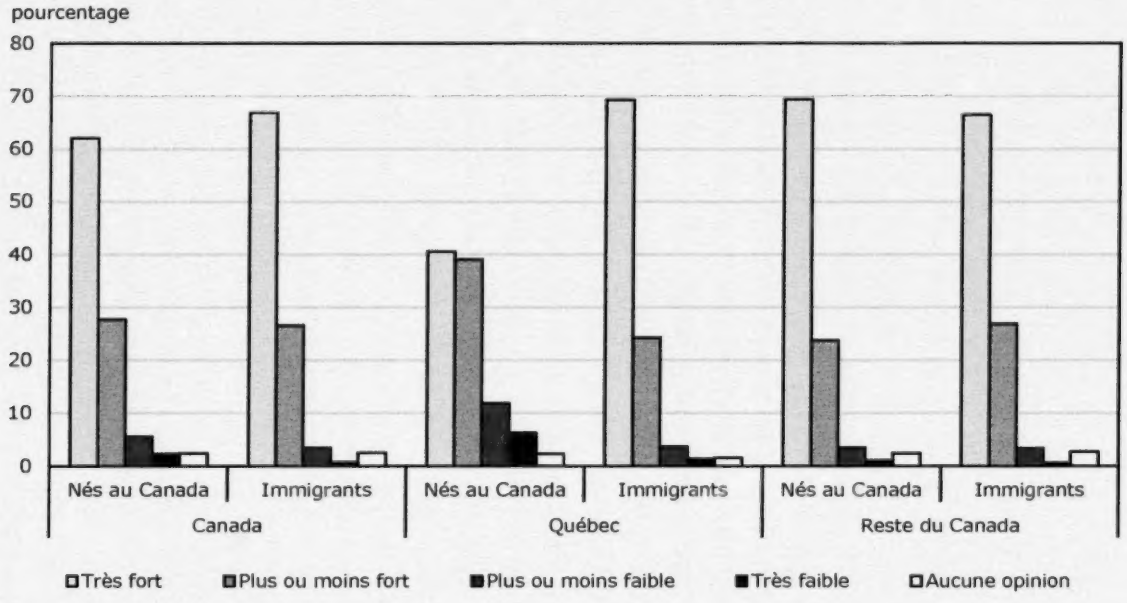

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2013.

En outre, 41,3 % des immigrants ayant déclaré un fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine ont déclaré avoir « un très fort » sentiment d'appartenance aux deux pays (appartenance pleinement intégrée), 27,0 % avaient un très fort sentiment d'appartenance au Canada et un sentiment d'appartenance plus ou moins fort à leur pays d'origine (appartenance intégrée et plus fort sentiment d'appartenance au nouveau pays), 11,5 % avaient un sentiment d'appartenance plus ou moins fort au Canada et un très fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine (appartenance intégrée et plus fort sentiment d'appartenance au pays d'origine), et 20,2 % avaient un sentiment d'appartenance plus ou moins fort aux deux pays (intégration modérée).

4.2 Corrélats des profils d'acculturation

Le tableau 1 présente les moyennes ou les proportions des variables explicatives par profil d'acculturation. Par exemple, les immigrants qui présentent le profil d'appartenance intégrée venaient de pays dont le score moyen sur l'échelle des libertés civiles était de 4,20, tandis que ceux correspondant au profil d'appartenance au pays d'origine venaient de pays dont le score moyen était de 4,70. L'écart entre ces deux valeurs est statistiquement significatif. Les résultats du tableau 1 sont bivariés : ils ne rendent pas compte des effets confusionnels possibles des autres variables comprises dans l'analyse. Ces effets sont pris en compte dans les résultats multivariés qui sont présentés au tableau 2. Ce dernier présente les rapports de cotes relatifs au profil d'appartenance au nouveau pays, au profil d'appartenance au pays d'origine ou au profil d'appartenance faible comparativement au profil d'appartenance intégrée, qui constitue le groupe de référence aux fins des comparaisons. Une variable dont le rapport de cotes est supérieur à 1 signifie que les immigrants présentant cette caractéristique sont plus susceptibles de faire partie du profil correspondant que du profil d'appartenance intégrée; à l'opposé, si le rapport de cotes pour une variable est inférieur à 1, les immigrants présentant cette caractéristique seront moins susceptibles d'appartenir au profil correspondant. Les commentaires qui suivent portent principalement sur ces résultats multivariés.

Tableau 1-1
Moyennes des variables par profil d'acculturation—attributs du pays d'origine, situation des immigrants à leur arrivée et expérience vécue après la migration

	Appartenance intégrée[1]	Appartenance au nouveau pays[2]	Appartenance au pays d'origine[3]	Appartenance faible[4]
		moyenne		
Attributs du pays d'origine				
Libertés civiles	4,20	3,69 *	4,70 *	4,05
Satisfaction à l'égard de la vie	6,63	6,46 *	6,87 *	6,67
Individualisme-collectivisme	39,47	36,92 *	43,60	35,26
Situation des immigrants à leur arrivée				
Catégorie d'immigration				
Réfugiés	0,09	0,13 *	0,07	0,10 *
Regroupement familial	0,35	0,33	0,32	0,38 *
Immigration économique, conjoints/personnes à charge	0,21	0,24	0,28	0,33 *
Immigration économique, demandeurs principaux	0,24	0,20 *	0,20	0,09 *
Âge au moment de l'immigration				
11 ans et moins	0,13	0,23 *	0,13	0,31 *
12 à 17 ans	0,09	0,12 *	0,06	0,10
18 à 24 ans	0,19	0,15	0,12 *	0,09
25 à 49 ans	0,55	0,47 *	0,65 *	0,44 *
50 ans et plus	0,04	0,03	0,04	0,06
Connaissance des langues officielles au moment de l'immigration				
Parlait français ou anglais	0,53	0,43	0,43	0,30
Ne parlait ni français, ni anglais	0,18	0,26 *	0,17	0,20
Aucune information sur les capacités linguistiques	0,28	0,31	0,40	0,50
Expérience vécue après la migration				
Discrimination perçue	0,37	0,37	0,47	0,32
Années écoulées depuis l'immigration	13,42	16,39 *	11,06	14,64
Ne parle ni français, ni anglais à la maison	0,47	0,40 *	0,49	0,53
Enclave ethnique	0,08	0,09	0,08	0,08
Situation d'activité				
Personnes occupées	0,63	0,72 *	0,61	0,51 *
Chômeurs	0,04	0,02	0,02	0,09 *
Population inactive	0,33	0,26 *	0,37	0,40
Revenu familial				
Revenu inférieur (moins de 30 000 $)	0,12	0,10	0,14	0,19 *
Revenu moyen-inférieur (30 000 $ à 59 999 $)	0,21	0,19	0,19	0,18
Revenu moyen (60 000 $ à 99 999 $)	0,24	0,21	0,25	0,14
Revenu moyen-supérieur (100 000 $ à 149 999 $)	0,15	0,15	0,12	0,06 *
Revenu supérieur (150 000 $ et plus)	0,10	0,13	0,05	0,08
Revenu familial non déclaré	0,18	0,22	0,26	0,36 *
Réseaux sociaux affectifs	2,53	2,30 *	2,73	2,40
Réseaux sociaux relationnels	1,00	1,04	0,85	0,78

* valeur significativement différente de celle associée au profil d'appartenance intégrée ($p < 0,05$)

1. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort à la fois au Canada et au pays d'origine.
2. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort au Canada seulement.
3. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort au pays d'origine seulement.
4. Sentiment d'appartenance très faible ou plus ou moins faible à la fois au Canada et au pays d'origine.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2013.

Tableau 1-2
Moyennes des variables par profil d'acculturation—caractéristiques démographiques personnelles

	Appartenance intégrée[1]	Appartenance au nouveau pays[2]	Appartenance au pays d'origine[3]	Appartenance faible[4]
			moyenne	
Caractéristiques démographiques personnelles				
Femmes	0,51	0,47	0,51	0,55
Niveau de scolarité				
Diplôme universitaire	0,46	0,46	0,46	0,38 *
Études postsecondaires partielles	0,27	0,28	0,30	0,17
Diplôme d'études secondaires	0,19	0,18	0,15	0,27
Sans diplôme d'études secondaires	0,08	0,08	0,09	0,17 *
Minorité visible	0,69	0,65	0,61	0,63
État matrimonial				
Marié	0,68	0,63 *	0,67	0,46 *
Union libre	0,04	0,04	0,06	0,04
Veuf	0,02	0,01	0,00	0,06 *
Divorcé ou séparé	0,05	0,08 *	0,07	0,05
Jamais marié	0,21	0,24	0,19	0,41 *

* valeur significativement différente de celle associée au profil d'appartenance intégrée ($p < 0,05$)

1. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort à la fois au Canada et au pays d'origine.
2. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort au Canada seulement.
3. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort au pays d'origine seulement.
4. Sentiment d'appartenance très faible ou plus ou moins faible à la fois au Canada et au pays d'origine.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2013.

Attributs du pays d'origine

Il existe une corrélation significative entre les libertés civiles dans le pays d'origine et le fait de ne pas avoir le profil d'appartenance au nouveau pays (tableau 2). En d'autres termes, les immigrants originaires de pays où il y a davantage de libertés civiles sont moins susceptibles d'avoir un fort sentiment d'appartenance au Canada seulement, mais plus susceptibles d'avoir un fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine. Les immigrants venant de pays où la satisfaction à l'égard de la vie est plus grande sont plus susceptibles de présenter le profil d'appartenance au pays d'origine et moins susceptibles de correspondre au profil d'appartenance au nouveau pays, ce qui dénote dans les deux cas un plus fort sentiment d'appartenance au pays d'origine. En ce qui concerne l'individualisme et le collectivisme, les immigrants originaires de pays où les valeurs culturelles qui prévalent mettent l'accent sur l'individualisme sont moins susceptibles de présenter le profil d'appartenance faible. Comme il est indiqué précédemment, le Canada figure parmi les pays les plus axés sur l'individualisme selon l'échelle individualisme-collectivisme, de sorte que les immigrants venant de pays où l'individualisme est également marqué seront plus susceptibles que les autres d'avoir un fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine.

Situation des immigrants à leur arrivée

En ce qui concerne la situation des immigrants à leur arrivée, les profils d'acculturation des réfugiés ne sont pas significativement différents de ceux des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique (tableau 2). Néanmoins, d'un autre point de vue, le processus d'immigration semble présenter de l'importance, considérant le fait que les immigrants qui sont arrivés au Canada en tant qu'immigrants de la catégorie du regroupement familial ou en tant que conjoints ou personnes à charge d'un demandeur principal de la catégorie de l'immigration économique étaient plus susceptibles de correspondre au profil d'appartenance

faible. Cette observation concorde avec l'hypothèse selon laquelle les immigrants « dépendants » sont confrontés à des défis particuliers en ce qui a trait à la participation au marché du travail et à l'intégration sociale.

Comme on pouvait s'y attendre, les personnes ayant immigré au Canada alors qu'elles étaient enfants ou encore jeunes sont plus susceptibles d'avoir un fort sentiment d'appartenance au Canada seulement et moins susceptibles d'avoir un fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine. Cela ressort clairement de la corrélation positive entre l'immigration à un jeune âge et le profil d'appartenance au nouveau pays ainsi que de la corrélation négative avec le profil d'appartenance au pays d'origine. En outre, les personnes qui ont immigré à un âge se situant entre 18 et 24 ans sont moins susceptibles que celles qui ont immigré à un âge intermédiaire (entre 25 et 49 ans) de correspondre au profil d'appartenance faible. La capacité de parler anglais ou français à l'arrivée au Canada n'est pas associée de façon significative aux profils d'acculturation. Il convient de souligner que ces résultats ne tiennent pas compte des effets d'assimilation rattachés à la durée de la période de résidence au Canada.

Tableau 2-1

Modèle logit multinomial des profils d'acculturation, le profil d'appartenance intégrée servant de groupe de référence[1]—attributs du pays d'origine, situation des immigrants à leur arrivée et expérience vécue après la migration

	Appartenance au nouveau pays[2]	Appartenance au pays d'origine[3]	Appartenance faible[4]
		rapport de cotes	
Attributs du pays d'origine			
Libertés civiles	0,86 **	1,11	1,03
Degré moyen de satisfaction à l'égard de la vie	0,75 ***	1,50 *	1,04
Individualisme-collectivisme	1,00	1,00	0,98 **
Situation des immigrants à leur arrivée			
Catégorie d'immigration (catégorie de référence : demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique)			
Réfugiés	1,04	1,24	2,01
Regroupement familial	0,90	1,18	2,43 *
Immigration économique, conjoints/personnes à charge	1,11	1,59	3,23 **
Autres catégories	0,65 *	1,51	1,27
Âge au moment de l'immigration (catégorie de référence : 25 à 49 ans)			
11 ans et moins	1,88 ***	0,77	1,56
12 à 17 ans	1,40 *	0,48	0,84
18 à 24 ans	0,83	0,53 *	0,53 *
50 ans et plus	1,11	1,02	1,55
Connaissance des langues officielles au moment de l'immigration (catégorie de référence : ne parlait ni français, ni anglais)			
Parlait français ou anglais	0,77	0,66	0,96
Aucune information sur les capacités linguistiques	0,94	1,19	2,52 ***
Expérience vécue après la migration			
Discrimination perçue	1,01	1,61 *	0,73
Années écoulées depuis l'immigration	1,03 ***	0,97 *	1,02
Ne parle ni français, ni anglais à la maison	0,71 **	1,18	1,31
Enclave ethnique	1,22	2,95	0,55
Situation d'activité (catégorie de référence : personnes occupées)			
Chômeurs	0,55	0,58	2,46 *
Population inactive	0,71 *	1,14	0,78
Revenu familial (catégorie de référence : revenu moyen-supérieur)			
Revenu inférieur (moins de 30 000 $)	0,99	1,45	3,23 **
Revenu moyen-inférieur (30 000 $ à 59 999 $)	0,98	1,11	1,85
Revenu moyen (60 000 $ à 99 999 $)	0,96	1,33	1,14
Revenu supérieur (150 000 $ et plus)	1,25	0,61	1,91
Revenu familial non déclaré	1,38	1,96 *	3,82 **
Réseaux sociaux affectifs	0,94	1,08	1,01
Réseaux sociaux relationnels	1,02	0,89	0,87

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

1. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort à la fois au Canada et au pays d'origine.
2. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort au Canada seulement.
3. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort au pays d'origine seulement.
4. Sentiment d'appartenance très faible ou plus ou moins faible à la fois au Canada et au pays d'origine.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2013.

Tableau 2-2
Modèle logit multinomial des profils d'acculturation, le profil d'appartenance intégrée servant de groupe de référence[1]—caractéristiques démographiques personnelles

	Appartenance au nouveau pays[2]	Appartenance au pays d'origine[3]	Appartenance faible[4]
		rapport de cotes	
Caractéristiques démographiques personnelles			
Femmes	0,85 *	0,94	1,02
Niveau de scolarité (catégorie de référence : diplôme universitaire)			
Études postsecondaires partielles	0,98	1,12	0,59 *
Diplôme d'études secondaires	0,93	0,77	0,99
Sans diplôme d'études secondaires	0,90	0,92	1,17
Minorité visible	0,68 *	0,86	0,48 **
État matrimonial (catégorie de référence : marié)			
Union libre	0,97	1,29	1,31
Veuf	1,01	0,23	2,51
Divorcé ou séparé	1,60 *	1,35	1,08
Jamais marié	0,96	0,99	2,34 **

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

1. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort à la fois au Canada et au pays d'origine.
2. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort au Canada seulement.
3. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort au pays d'origine seulement.
4. Sentiment d'appartenance très faible ou plus ou moins faible à la fois au Canada et au pays d'origine.

Note : La taille de l'échantillon est de 7 003 immigrants. Le pseudo R au carré du modèle est égal à 0,089.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2013.

Expérience vécue après la migration

En ce qui touche l'expérience vécue après la migration, les immigrants ayant déclaré avoir été victimes de discrimination au Canada sont beaucoup plus susceptibles de présenter le profil d'appartenance au pays d'origine. Cela concorde avec l'hypothèse de l'« ethnicité réactive » exposée précédemment. Les corrélations entre le nombre d'années depuis la migration et les profils d'acculturation correspondent également aux attentes; plus précisément, on observe une association positive entre une plus longue durée de résidence au Canada et un fort sentiment d'appartenance à ce dernier, mais une association négative avec un fort sentiment d'appartenance au pays d'origine. C'est ce que révèlent les corrélations avec le profil d'appartenance au nouveau pays et avec le profil d'appartenance au pays d'origine.

Bien qu'il n'y ait pas de corrélation entre la connaissance du français ou de l'anglais à l'arrivée au pays et les profils d'acculturation, les immigrants qui parlent une autre langue que le français ou l'anglais à la maison sont moins susceptibles d'avoir un fort sentiment d'appartenance au Canada seulement (profil d'appartenance au nouveau pays). L'indicateur fondé sur l'enclave ethnique n'est pas associé de manière significative aux profils d'acculturation.

Pour ce qui est des résultats économiques après la migration, les immigrants qui sont au chômage ou dont le revenu familial est inférieur à 30 000 $ sont plus susceptibles de présenter le profil d'appartenance faible, qui se caractérise par un faible sentiment d'appartenance à la fois au Canada et au pays d'origine. Comme on l'a mentionné précédemment, la théorie de l'assimilation segmentée postule que des perspectives économiques restreintes affaiblissent l'attachement à la culture dominante, ou dans le présent contexte, le sentiment d'appartenance au Canada. C'est bien ce qu'indique la corrélation avec le profil d'appartenance faible, mais pas

la corrélation entre les résultats économiques et le profil d'appartenance au pays d'origine. Les personnes qui n'ont pas déclaré leur revenu familial lors de l'ESG sont beaucoup plus susceptibles que les autres de correspondre au profil d'appartenance faible. Les données disponibles ne permettent pas de savoir si la non-réponse est attribuable à un faible sentiment d'appartenance ou si elle est le résultat d'autres caractéristiques non observées.

Le capital social relationnel et le capital social affectif sont les deux dernières variables du modèle qui sont reliées aux résultats postérieurs à la migration. Contrairement à ce que l'on prévoyait, ces deux indicateurs ne sont significativement corrélés à aucun des profils d'acculturation.

Caractéristiques démographiques personnelles

Enfin, de nombreuses caractéristiques démographiques sont associées aux profils d'acculturation. Les femmes sont moins susceptibles que les hommes de présenter le profil d'appartenance au nouveau pays. Le niveau de scolarité n'est généralement pas associé de manière significative aux profils d'acculturation. Les immigrants faisant partie d'une minorité visible sont plus susceptibles que les autres d'avoir un fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine, comme le dénotent les corrélations négatives avec le profil d'appartenance au nouveau pays et avec le profil d'appartenance faible. Concernant l'état matrimonial, les immigrants qui n'ont jamais été mariés sont plus susceptibles que ceux qui sont mariés de correspondre au profil d'appartenance faible. Le divorce et la séparation comportent aussi une corrélation positive avec le profil d'appartenance au nouveau pays.

Dans l'ensemble, le modèle produit un large ensemble de corrélations significatives, ce qui indique qu'un éventail d'attributs du pays d'origine, de caractéristiques des immigrants à leur arrivée, de facteurs postérieurs à la migration et de caractéristiques démographiques des immigrants sont associés aux profils d'acculturation définis du point de vue du sentiment d'appartenance.

Il est aussi possible d'effectuer une compilation de ces facteurs afin de donner un aperçu des immigrants qui correspondent aux différents profils d'acculturation. Comparativement aux immigrants ayant le profil d'appartenance intégrée, ceux du profil d'appartenance au nouveau pays, caractérisés par un fort sentiment d'appartenance au Canada et par un faible sentiment d'appartenance au pays d'origine, étaient originaires de pays où les libertés civiles étaient plus limitées et où le degré de satisfaction à l'égard de la vie était plus bas. Également, ils étaient plus susceptibles d'être arrivés au Canada durant l'enfance ou à un jeune âge, de résider au Canada depuis plus longtemps, de parler français ou anglais à la maison, d'avoir un emploi et d'être divorcés ou séparés.

Les immigrants du profil d'appartenance au pays d'origine, caractérisés par un faible sentiment d'appartenance au Canada et un fort sentiment d'appartenance au pays d'origine, venaient de pays où le degré de satisfaction à l'égard de la vie était plus élevé. Ils étaient également plus susceptibles d'être arrivés au Canada à l'âge adulte, d'avoir résidé au Canada pendant un moins grand nombre d'années et de déclarer avoir été victimes de discrimination.

Les immigrants qui ont le profil d'appartenance faible, c'est-à-dire un faible sentiment d'appartenance à la fois au Canada et au pays d'origine, étaient plus susceptibles de faire partie de la catégorie du regroupement familial ou d'être les conjoints ou les personnes à charge d'un demandeur principal de la catégorie de l'immigration économique. Ils étaient également plus susceptibles d'être au chômage, de faire partie d'une famille à faible revenu et de n'avoir jamais été mariés. Ils étaient moins susceptibles d'appartenir à une minorité visible. Enfin, ils tendaient à venir de pays où le degré d'individualisme est faible.

4.3 Examen plus approfondi des immigrants qui présentent le profil d'appartenance intégrée

On a réalisé deux analyses supplémentaires au moyen des mêmes données. Comme il est indiqué à la partie 4.1, 69 % des membres de l'échantillon appartenaient au profil d'appartenance intégrée, ce qui comprend les personnes qui ont déclaré que leur sentiment d'attachement à la fois au Canada et à leur pays d'origine était très fort ou plus ou moins fort. Afin d'examiner l'hétérogénéité éventuelle à l'intérieur de ce groupe, les personnes ayant fait part d'un très fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine (profil d'appartenance **pleinement** intégrée) ont été séparées de celles qui avaient un sentiment d'appartenance plus ou moins fort pour l'un des deux pays ou pour les deux. Le modèle multinomial a été exécuté de nouveau afin de vérifier si les différences entre les immigrants du profil d'appartenance au nouveau pays et au pays d'origine ou d'appartenance faible d'une part et ceux ayant le profil d'appartenance pleinement intégrée d'autre part étaient plus marquées que lorsque le groupe de comparaison comprenait tous les immigrants du profil d'appartenance intégrée. Les résultats sont présentés au tableau 3. Dans l'ensemble, les résultats fondés sur la totalité des immigrants correspondant au profil d'appartenance intégrée et ceux portant uniquement sur les immigrants ayant le profil d'appartenance pleinement intégrée sont similaires sur le plan qualitatif, quoique dans certains cas, les différences observées relativement à ce dernier groupe soient un peu plus importantes ou atteignent un plus haut degré de signification statistique.

Tableau 3-1
Modèle logit multinomial des profils d'acculturation, le profil d'appartenance pleinement intégrée servant de groupe de référence[1]—attributs du pays d'origine, situation des immigrants à leur arrivée et expérience vécue après la migration

	Appartenance partiellement intégrée[2]	Appartenance au nouveau pays[3]	Appartenance au pays d'origine[4]	Appartenance faible[5]
	rapport de cotes			
Attributs du pays d'origine				
Libertés civiles	0,97	0,84 ***	1,09	1,01
Degré moyen de satisfaction à l'égard de la vie	1,12	0,81 *	1,61 **	1,11
Individualisme-collectivisme	1,00	1,00	1,01	0,98 *
Situation des immigrants à leur arrivée				
Catégorie d'immigration (catégorie de référence : demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique)				
Réfugiés	0,98	1,04	1,24	2,00
Regroupement familial	0,98	0,88	1,17	2,41 *
Immigration économique, conjoints/personnes à charge	1,29	1,31	1,87 *	3,79 **
Autres catégories	0,76	0,55 *	1,30	1,10
Âge au moment de l'immigration (catégorie de référence : 25 à 49 ans)				
11 ans et moins	1,02	1,91 *	0,78	1,58
12 à 17 ans	1,69 *	1,96 **	0,66	1,17
18 à 24 ans	1,02	0,84	0,53 *	0,53
50 ans et plus	0,58	0,85	0,78	1,18
Connaissance des langues officielles au moment de l'immigration (catégorie de référence : ne parlait ni français, ni anglais)				
Parlait français ou anglais	1,04	0,79	0,68	0,99
Aucune information sur les capacités linguistiques	1,04	0,96	1,22	2,57 **
Expérience vécue après la migration				
Discrimination perçue	1,21	1,13	1,80 **	0,82
Années écoulées depuis l'immigration	1,00	1,03 **	0,96 **	1,02
Ne parle ni français, ni anglais à la maison	1,08	0,75 *	1,23	1,37
Enclave ethnique	3,08 *	2,41	5,78	1,09
Situation d'activité (catégorie de référence : personnes occupés)				
Chômeurs	1,18	0,61	0,64	2,72 *
Population inactive	1,04	0,72 *	1,16	0,80
Revenu familial (catégorie de référence : revenu moyen-supérieur)				
Revenu inférieur (moins de 30 000 $	0,94	0,96	1,40	3,10 *
Revenu moyen-inférieur (30 000 $ à 59 999 $)	0,82	0,87	0,98	1,64
Revenu moyen (60 000 $ à 99 999 $)	0,82	0,85	1,18	1,01
Revenu supérieur (150 000 $ et plus)	1,44	1,59 *	0,79	2,45
Revenu familial non déclaré	0,68	1,11	1,57	3,06 *
Réseaux sociaux affectifs	0,97	0,93	1,06	0,99
Réseaux sociaux relationnels	1,05	1,05	0,91	0,90

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

1. Très fort sentiment d'appartenance au Canada et au pays d'origine.
2. Sentiment d'appartenance plus ou moins fort au Canada et au pays d'origine.
3. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort au Canada seulement.
4. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort au pays d'origine seulement.
5. Sentiment d'appartenance très faible ou plus ou moins faible à la fois au Canada et au pays d'origine.

Note : La taille de l'échantillon est de 7 003 immigrants. Le pseudo R au carré du modèle est égal à 0,068.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2013.

Tableau 3-2
Modèle logit multinomial des profils d'acculturation, le profil d'appartenance pleinement intégrée servant de groupe de référence[1]—caractéristiques démographiques personnelles

	Appartenance partiellement intégrée[2]	Appartenance au nouveau pays[3]	Appartenance au pays d'origine[4]	Appartenance faible[5]
	rapport de cotes			
Caractéristiques démographiques personnelles				
Femmes	0,97	0,83	0,92	1,00
Niveau de scolarité (catégorie de référence : diplôme universitaire)				
Études postsecondaires partielles	0,89	0,92	1,05	0,55 *
Diplôme d'études secondaires	1,13	1,00	0,83	1,06
Sans diplôme d'études secondaires	1,28	1,04	1,07	1,35
Minorité visible	0,73 *	0,57 ***	0,72	0,40 **
État matrimonial (catégorie de référence : marié)				
Union libre	1,40	1,20	1,60	1,62
Veuf	1,11	1,07	0,25	2,68
Divorcé ou séparé	1,30	1,88 **	1,58	1,26
Jamais marié	0,87	0,89	0,92	2,17 *

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

1. Très fort sentiment d'appartenance au Canada et au pays d'origine.
2. Sentiment d'appartenance plus ou moins fort au Canada et au pays d'origine.
3. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort au Canada seulement.
4. Sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort au pays d'origine seulement.
5. Sentiment d'appartenance très faible ou plus ou moins faible à la fois au Canada et au pays d'origine.

Note : La taille de l'échantillon est de 7 003 immigrants. Le pseudo R au carré du modèle est égal à 0,068.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2013.

Un autre moyen permettant de distinguer les immigrants qui présentent le profil d'appartenance intégrée consiste à les séparer en quatre sous-groupes : appartenance pleinement intégrée (très fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et au pays d'origine); appartenance intégrée associée à un plus fort sentiment d'appartenance au nouveau pays (très fort sentiment d'appartenance au Canada et sentiment d'appartenance plus ou moins fort au pays d'origine); appartenance intégrée associée à un plus fort sentiment d'appartenance au pays d'origine (sentiment d'appartenance plus ou moins fort au Canada et très fort sentiment d'appartenance au pays d'origine); appartenance modérément intégrée (sentiment d'appartenance plus ou moins fort à la fois au Canada et au pays d'origine). Le modèle multinomial a de nouveau été exécuté afin de comparer le profil d'appartenance pleinement intégrée aux trois autres sous-profils. Les résultats sont présentés au tableau 4. La plupart des facteurs qui permettent de distinguer les profils d'appartenance entre eux demeurent pertinents à l'intérieur du profil d'appartenance intégrée. Plus précisément, par rapport au profil d'appartenance pleinement intégrée, les personnes ayant un plus fort sentiment d'appartenance à leur nouveau pays présentaient une association avec un plus jeune âge au moment de l'arrivée au pays et un moins grand nombre de réseaux sociaux affectifs, mais étaient associées à un plus grand nombre de réseaux sociaux relationnels. Par ailleurs, on notait une association entre les personnes ayant un plus fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine et un degré de satisfaction plus élevé dans le pays d'origine, la discrimination perçue, une plus courte durée de résidence au Canada et le fait de ne pas parler l'une des langues officielles à la maison. Enfin, les personnes du sous-groupe de l'appartenance modérément intégrée présentaient une association avec le fait d'être le conjoint ou une personne à charge d'un immigrant de la catégorie de l'immigration économique, de vivre dans un quartier où il y a davantage de personnes ayant la même appartenance ethnique et d'être sans diplôme d'études secondaires.

Tableau 4-1
Modèle logit multinomial des sous-profils du profil de l'appartenance intégrée, l'appartenance pleinement intégrée servant de groupe de référence[1]—attributs du pays d'origine, situation des immigrants à l'arrivée et expérience après la migration

	Appartenance intégrée, plus fort sentiment d'appartenance au nouveau pays[2]	Appartenance intégrée, plus fort sentiment d'appartenance au pays d'origine[3]	Appartenance modérément intégrée[4]
		rapport de cotes	
Attributs du pays d'origine			
Libertés civiles	0,94	1,16	0,94
Degré moyen de satisfaction à l'égard de la vie	0,91	1,77 ***	1,07
Individualisme-collectivisme	1,01	1,00	1,00
Situation des immigrants à leur arrivée			
Catégorie d'immigration (catégorie de référence : demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique)			
Réfugiés	1,17	0,66	0,77
Regroupement familial	0,90	1,07	1,00
Immigration économique, conjoints/personnes à charge	1,30	0,81	1,60 *
Autres catégories	0,65	0,67	0,93
Âge au moment de l'immigration (catégorie de référence : 25 à 49 ans)			
11 ans et moins	1,07	1,10	1,00
12 à 17 ans	2,18 **	1,13	1,58
18 à 24 ans	1,08	0,90	0,99
50 ans et plus	0,58 *	0,42	0,66
Connaissance des langues officielles au moment de l'immigration (catégorie de référence : ne parlait ni français, ni anglais)			
Parlait français ou anglais	1,00	1,16	1,06
Aucune information sur les capacités linguistiques	0,89	1,05	1,26
Expérience vécue après la migration			
Discrimination perçue	1,20	1,52 *	1,10
Années écoulées depuis l'immigration	1,01	0,94 ***	1,00
Ne parle ni français, ni anglais à la maison	0,91	1,50 *	1,17
Enclave ethnique	2,70	1,64	4,29 *
Situation d'activité (catégorie de référence : personnes occupées)			
Chômeurs	1,04	1,89	1,08
Population inactive	1,09	1,25	0,88
Revenu familial (catégorie de référence : revenu moyen-supérieur)			
Revenu inférieur (moins de 30 000 $	1,00	0,90	0,96
Revenu moyen-inférieur (30 000 $ à 59 999 $)	0,81	1,09	0,81
Revenu moyen (60 000 $ à 99 999 $)	0,86	1,19	0,74
Revenu supérieur (150 000 $ et plus)	1,66	1,46	1,36
Revenu familial non déclaré	0,66 *	0,79	0,72
Réseaux sociaux affectifs	0,90 *	1,12	1,01
Réseaux sociaux relationnels	1,09 *	1,02	1,01

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

1. Très fort sentiment d'appartenance au Canada et au pays d'origine.
2. Très fort sentiment d'appartenance au Canada et sentiment d'appartenance plus ou moins fort au pays d'origine.
3. Sentiment d'appartenance plus ou moins fort au Canada et très fort sentiment d'appartenance au pays d'origine.
4. Sentiment d'appartenance plus ou moins fort à la fois au Canada et au pays d'origine.

Note : La taille de l'échantillon est de 4 867 immigrants. Le pseudo R au carré du modèle est égal à 0,058.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2013.

Tableau 4-2
Modèle logit multinomial des sous-profils du profil de l'appartenance intégrée, l'appartenance pleinement intégrée servant de groupe de référence[1]—caractéristiques démographiques personnelles

	Appartenance intégrée, plus fort sentiment d'appartenance au nouveau pays[2]	Appartenance intégrée, plus fort sentiment d'appartenance au pays d'origine[3]	Appartenance modérément intégrée[4]
		rapport de cotes	
Caractéristiques démographiques personnelles			
Femmes	0,77 *	1,44 *	1,08
Niveau de scolarité (catégorie de référence : diplôme universitaire)			
Études postsecondaires partielles	1,00	0,80	0,83
Diplôme d'études secondaires	1,14	1,27	1,00
Sans diplôme d'études secondaires	1,08	1,23	1,66 *
Minorité visible	0,81	0,86	0,62 **
État matrimonial (catégorie de référence : marié)			
Union libre	1,07	2,49 **	1,40
Veuf	1,39	1,57	0,71
Divorcé ou séparé	1,44	1,02	1,38
Jamais marié	0,74	1,03	0,93

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

1. Très fort sentiment d'appartenance au Canada et au pays d'origine.
2. Très fort sentiment d'appartenance au Canada et sentiment d'appartenance plus ou moins fort au pays d'origine.
3. Sentiment d'appartenance plus ou moins fort au Canada et très fort sentiment d'appartenance au pays d'origine.
4. Sentiment d'appartenance plus ou moins fort à la fois au Canada et au pays d'origine.

Note : La taille de l'échantillon est de 4 867 immigrants. Le pseudo R au carré du modèle est égal à 0,058.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2013.

5 Conclusion et discussion

Dans la présente étude, le cadre d'acculturation de Berry est appliqué au sentiment d'appartenance au pays d'accueil et au pays d'origine chez les immigrants établis au Canada. Ces immigrants sont originaires des quatre coins du globe et ont des antécédents culturels et ethnoraciaux variés. Ils ont été sélectionnés et admis en fonction de différentes considérations – immigration économique, regroupement familial, circonstances d'ordre humanitaire –, et ils présentaient des différences sur le plan du capital humain et des ressources socioéconomiques. En dépit de cette grande diversité, 93 % d'entre eux avaient un fort ou un très fort sentiment d'appartenance au Canada. D'ailleurs un fort sentiment d'appartenance au pays d'accueil n'est pas forcément incompatible avec le sentiment d'appartenance au pays d'origine. À ce propos, 69 % de tous les immigrants avaient effectivement un fort sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine (ce qui correspond au profil d'appartenance intégrée). La proportion d'immigrants qui avaient un fort sentiment d'appartenance au Canada mais un faible sentiment d'appartenance à leur pays d'origine (profil d'appartenance au nouveau pays) était pour sa part de 24 %. À titre comparatif, très peu d'immigrants (3 %) avaient un fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine mais un faible sentiment d'appartenance au Canada (profil d'appartenance au pays d'origine), et très peu aussi (4 %) avaient un faible sentiment d'appartenance à la fois au Canada et à leur pays d'origine (profil d'appartenance faible).

Comparativement aux immigrants qui présentent un profil d'appartenance intégrée, ceux ayant le profil d'appartenance au nouveau pays se caractérisaient par un environnement socioéconomique moins favorable dans leur pays d'origine et par une plus grande exposition à la société canadienne. Les immigrants venant de pays où les libertés civiles étaient plus restreintes et où le degré de satisfaction à l'égard de la vie était plus faible avaient davantage tendance à se détacher de leur pays d'origine et à acquérir un fort sentiment d'appartenance au Canada. Un âge plus jeune au moment de l'immigration, un plus grand nombre d'années de résidence au Canada et le fait de parler français ou anglais à la maison sont autant de prédicteurs significatifs du profil d'appartenance au nouveau pays. Le rôle clé de ces indicateurs de l'exposition à la société canadienne qui consiste à circonscrire le profil d'appartenance au nouveau pays donne à penser que, chez beaucoup d'immigrants qui correspondent au profil d'appartenance intégrée, le sentiment d'appartenance au pays d'origine peut s'atténuer graduellement, de sorte que ces immigrants en viennent à faire la transition vers le profil d'appartenance au nouveau pays à mesure que s'accroît leur exposition à la société canadienne.

Le profil d'appartenance au pays d'origine se caractérisait par un environnement socioéconomique favorable dans le pays d'origine, un âge plus avancé au moment de l'immigration, une plus courte durée de résidence au Canada et la discrimination perçue. Les immigrants originaires de pays où le degré de satisfaction à l'égard de la vie est élevé avaient un fort attachement à leur pays d'origine et un faible sentiment d'appartenance au Canada. L'effet relié à la discrimination concorde avec l'hypothèse voulant qu'un traitement perçu comme injuste réprime le sentiment d'appartenance à la société d'accueil.

Le profil d'appartenance faible présentait comme caractéristique le fait d'être un immigrant « dépendant », une situation économique difficile et l'absence de relation familiale. Les conjoints et les personnes à charge des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique ainsi que les immigrants qui viennent rejoindre les membres de leur famille au Canada sont susceptibles de se heurter à plus d'obstacles que d'autres pour ce qui est de la participation à la société d'accueil et de ne pas être aussi motivés que ceux qui ont amorcé le processus d'immigration. Être au chômage, avoir un revenu très faible et n'avoir jamais été marié sont des traits typiques de la marginalisation au sein d'une société. L'association de ces caractéristiques avec un faible sentiment d'appartenance n'est peut-être pas exclusive à la population d'immigrants.

Dans l'ensemble, la présente analyse fondée sur les données d'une enquête à grande échelle et représentative de la population canadienne montre que, chez les immigrants établis au Canada, l'intégration et l'assimilation constituent les profils d'acculturation qui prédominent lorsque la mesure repose sur le sentiment d'appartenance au Canada et au pays d'origine. Les attributs du pays d'origine ont une incidence aussi grande que les caractéristiques personnelles et l'expérience vécue après la migration sur l'équilibre entre l'attachement des immigrants au Canada et leur attachement à leur pays d'origine.

Bibliographie

Alba, R. et V. Nee. 2003. *Remaking the American Mainstream: Assimilation and Contemporary Immigration*. Cambridge, Massachussetts et Londres, Royaume-Uni : Harvard University Press.

Arends-Toth, J. et F. Van De Vijver. 2007. « Acculturation attitudes : A comparison of measurement methods ». *Journal of Applied Social Psychology* 37 (7) : 1462 à 1488.

Ashmore, R., K. Deaux et T. McLaughlin-Volpe. 2004. « An organizing framework for collective identity: Articulation and significance of multidimensionality ». *Psychological Bulletin* 130 (1) : 80 à 114.

Aycan, Z. et J.W. Berry. 1996. « Impact of employment-related experiences on immigrants' psychological well-being and adaptation to Canada ». *Canadian Journal of Behavioural Science* 28 (3) : 240 à 251.

Aydemir, A. et C. Robinson. 2008. « Global labour markets, return and onward migration ». *Revue canadienne d'économique* 41 (4) : 1285 à 1311.

Banerjee, R. et M. Phan 2015. « Do tied movers get tied down? The occupational displacement of dependent applicant immigrants in Canada ». *Journal of International Migration and Integration* 16 (2) : 333 à 353.

Beiser, M. 1999. *Strangers at the Gate: The 'Boat People's' First Ten Years in Canada*. Toronto : Presses de l'Université de Toronto.

Beiser, M. et F. Hou. 2001. « Language acquisition, employment and mental health among Southeast Asian refugees: A 10-year study ». *Social Science & Medicine* 53 (10) : 1321 à 1334.

Beiser, M., S. Puente et F. Hou. 2015. « Cultural distance and emotional problems among immigrant and refugee youth in Canada ». *International Journal of Intercultural Relations* 49 (6) : 33 à 45.

Benet-Martinez, V. 2011. « Multiculturalism: Cultural, social, and personality processes ». Dans *The Oxford Handbook of Personality and Social Psychology,* publié sous la direction de K. Deaux et M. Snyder. New York : Oxford University Press.

Berry. J.W. 1980. « Social and cultural change ». Dans *Handbook* of *cross-cultural psychology,* publié sous la direction de H.C. Triandis et R. Brislin, volume 5, p. 211 à 279. Boston : Allyn & Bacon.

Berry, J.W. 1997. « Immigration, acculturation and adaptation ». *Applied Psychology: An International Review* 46 (1) : 5 à 34.

Berry, J.W., J. S. Phinney, D.L. Sam et P. Vedder. 2006. « Immigrant youth: Acculturation, identity, and adaptation ». *Applied Psychology: An International Review* 55 (3) : 303 à 332.

Berry, J. W. et C. Sabatier. 2011. « Variations in the assessment of acculturation attitudes: Their relationships with psychological wellbeing ». *International Journal of Intercultural Relations* 35 (5) : 658 à 669.

Blau, F.D., L. Kahn et K. Papps. 2011. « Gender, source country characteristics, and labor market assimilation among immigrants ». *The Review of Economics and Statistics* 93 (1) : 43 à 58.

Caron, J. 2014. « Rethinking the sense of belonging of ethnocultural minorities through reasonable accommodations in a liberal perspective ». *Journal of Intercultural Studies* 35 (6) : 588 à 603.

Chia, A. et C.L. Costigan. 2006. « A person-centred approach to identifying acculturation groups among Chinese Canadians ». *International Journal of Psychology* 41 (5) : 397 à 412.

Cobb-Clark, D. et T. Crossley. 2004. « Revisiting the family investment hypothesis ». *Labour Economics* 11 (3) : 373 à 393.

Costigan, C., T.F. Su et J.F. Hua. 2009. « Ethnic identity among Chinese Canadian youth: A review of the Canadian literature ». *Canadian Psychology* 50 (4) : 261 à 272.

Frank, K. et F. Hou. 2015. « Source-country gender roles and the division of labor within immigrant families ». *Journal of Marriage and Family* 77 (2) : 557 à 574.

Helliwell, J.F., S. Wang et J. Xu. 2015. « How durable are social norms? Immigrant trust and generosity in 132 countries ». *Social Indicators Research*. DOI : 10.1007/s11205-015-1026-2.

Hidalgo M.C. et B. Hernandez. 2001. « Place attachment: Conceptual and empirical questions ». *Journal of Environmental Psychology* 21 (3) : 273 à 281.

Hou, F. et A. Bonikowska. 2016. *Résultats scolaires et résultats sur le marché du travail des personnes qui ont immigré durant l'enfance selon la catégorie d'admission*. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 377. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Margit, F., E. Liebau, S. Voigtländer, H. Tuncer, T. Faist et O. Razum. 2015. « Measuring transnationality of immigrants in Germany: Prevalence and relationship with social inequalities ». *Ethnic and Racial Studies* 38 (9) : 1497 à 1519.

Murdie, R. et S. Ghosh. 2010. « Does spatial concentration always mean a lack of integration? Exploring ethnic concentration and integration in Toronto ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 36 (2) : 293 à 311.

Nguyen, A.D. et V. Benet-Martínez. 2013. « Biculturalism and adjustment: A meta-analysis ». *Journal of Cross-Cultural Psychology* 44 (1) : 122 à 159.

Noels, K.A., G. Pon et R. Clément. 1996. « Language, identity, and adjustment: The role of linguistic self-confidence in the acculturation process ». *Journal of Language and Social Psychology* 15 (3) : 246 à 264.

Noh, S., M. Beiser, V. Kaspar, F. Hou et J. Rummens. 1999. « Perceived racial discrimination, depression, and coping: A study of Southeast Asian refugees in Canada ». *Journal of Health and Social Behavior* 40 (3) : 193 à 207.

Pearce, P. 2008. *Bridging, bonding, and trusting: The influence of social capital and trust on immigrants' sense of belonging to Canada*. The Atlantic Metropolis Centre Working Papers Series, n° 18. Halifax.

Phinney, J. 1990. « Ethnic identity in adolescents and adults: Review of research ». *Psychological Bulletin* 108 (3) : 499 à 514.

Phinney, J. et A.D. Ong. 2007. « Conceptualization and measurement of ethnic identity: Current status and future directions ». *Journal of Counseling Psychology* 54 (3) : 271 à 281.

Picot, G. et F. Hou. 2011. « La naturalisation des immigrés au Canada et aux États-Unis : Déterminants et avantages économiques ». Dans *La naturalisation : un passeport pour une meilleure intégration des immigrés?* Chapitre 6, p. 161 à 196. Paris : Éditions OCDE.

Portes, A et M. Zhou. 1993. « The new second generation: Segmented assimilation and its variants ». *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 530 (1) : 74 à 96.

Priest N., Y. Paradies, B. Trenerry, M. Truong, S. Karlsen et Y. Kelly. 2013. « A systematic review of studies examining the relationship between reported racism and health and wellbeing for children and young people ». *Social Science and Medicine* 95 :115 à 127.

Ravanera, Z. et F. Rajulton. 2009. *Social Integration of Young Canadians: What Do Types of Attachment Tell Us?* Department of Sociology Discussion Paper no. 09-05. London : Université Western Ontario.

Reitz, J.G. et R. Banerjee. 2007. « Racial inequality, social cohesion and policy issues in Canada ». Dans *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, publié sous la direction de K. Banting, T.J. Courchene et F.L. Seidle, p. 489 à 545. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.

Rudmin, F.W. 2003. « Critical history of the acculturation psychology of assimilation, separation, integration, and marginalization ». *Review of General Psychology* 7 : 3 à 37.

Rumbaut, R.G. 2004. « Ages, life stages, and generational cohorts: Decomposing the immigrant first and second generations in the United States ». *International Migration Review* 38 (3) : 1160 à 1205.

Ryle, R. et R.V. Robinson. 2006. « Ideology, moral cosmology, and community in the United States ». *City and Community* 5 (1) : 53 à 69.

Schellenberg, G. 2004. « Les perceptions des Canadiens : un sentiment d'appartenance, de confiance mutuelle et de confiance à l'égard des institutions ». *Tendances sociales canadiennes* 75 (hiver). Produit nº 11-008-X au catalogue de Statistique Canada.

Schimmele, C. et Z. Wu. 2015. *The New Immigration and Ethnic Identity.* Population Change and Lifecourse Strategic Knowledge Cluster Discussion Paper Series, nº 3 (1). Disponible au lien suivant : http://ir.lib.uwo.ca/pclc/vol3/iss1/1.

Schwartz, S.J., M.J. Montgomery et E. Briones. 2006. « The role of identity in acculturation among immigrant people: Theoretical propositions, empirical questions, and applied recommendations ». *Human Development* 49 (1) : 1 à 30.

Schwartz, S.J., J.B. Unger, B.L. Zamboanga et J. Szapocznik. 2010. « Rethinking the concept of acculturation implications for theory and research ». *American Psychologist* 65 (4) : 237 à 251.

Snauwaert, B., B. Soenens, N. Vanbeselaere et F. Boen. 2003. « When integration does not necessarily imply integration: Different conceptualizations of acculturation orientations lead to different classifications ». *Journal of Cross-cultural Psychology* 34 (2) : 231 à 239.

Triandis, H.C. 2001. « Individualism–collectivism and personality ». *Journal of Personality* 69 (6) : 907 à 924.

Vertovec, S. 2007. « Super-diversity and its implications ». *Ethnic and Racial Studies* 30 (6) : 1024 à 1054.

Ward, C. 2013. « Probing identity, integration and adaptation: Big questions, little answers ». *International Journal of Intercultural Relations* 37 (4) : 391 à 404.

Ward, C. et L. Kus. 2012. « Back to and beyond Berry's basics: The conceptualization, operationalization and classification of acculturation ». *International Journal of Intercultural Relations* 36 (4) : 472 à 485.

Wu, Z., F. Hou et C.M. Schimmele. 2011. « Racial diversity and sense of belonging in urban neighborhoods ». *City & Community* 10 (4) : 373 à 392.

Wu, Z., C.M. Schimmele et F. Hou. 2012. « Self-perceived integration of immigrants and their children ». *Canadian Journal of Sociology* 37 (4) : 381 à 408.